Conseil Municipal : Séance du 16 juin 2009

Sous la Présidence de Monsieur Philipe CANOT, Maire.

Présents : Mmes Copinne, Lesage, Peltier et Roynette
Mrs Arnould, Ducoudray, Hugueville, Robin, Peltier, Valsesia.
Absent : Néant

Secrétaire de séance : Mr Hervé Valsesia

Approbation du procès-verbal de la séance du 30 mars 2009
Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le procès-verbal de la séance du 30 mars 2009

Plan d'Aménagement de la Forêt Communale de Sécheval :
Le Conseil Municipal après avoir entendu l'exposé du représentant de l'ONF et en avoir délibéré à l'unanimité, accepte le projet d'Aménagement établi pour la période de 2010 à 2024.

Délivrance affouage 2009/2010 :
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, Sollicite la délivrance de l'affouage sur la parcelle n° 14 des Waibes au titre de l'exercice 2009/2010.

Programme de travaux ONF 2009 : Modificatif :
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité accepte de modifier à la baisse le programme d'actions préconisé par l'ONF pour la forêt communale de Sécheval exercice 2009 (457,60 euros HT en moins).

Demandes de subvention :
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Ne donne pas suite aux demandes de subvention de l'Association pour les Handicapés (APLH) et de l'Association FLAP (Cabaret Vert).

- Ne peut donner suite à la demande de l'Association Les Espoirs de Sécheval (Twirling bâton), la demande portant sur du Fonctionnement, mais accepte d'étudier une demande portant sur un projet d'investissement.

- Accorde 400 € à l'Ecole de Sécheval pour sa sortie de fin d'année scolaire.

- Demande au Président du Club Bouliste de rencontrer le Maire et de lui fournir les devis pour remplacement du treillage du boulodrome afin de pouvoir se prononcer sur la demande de subvention du dit Club.

Tarifs Garderie, Cantine et fourniture des repas exercice 2009/2010 :
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de maintenir les tarifs de 2008 tant pour le prix payé pour la fréquentation de la cantine et de la garderie que pour la prestation fourniture des repas à l'école.

Décision Modificative sur Budget Primitif 2009 :
Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité, décide d'ouvrir des crédits à l'article 20415 à concurrence de 2000,00 euros afin de faire face aux dépenses d'enfouissement des réseaux lors des travaux sur RD 140.

Questions diverses :
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, accepte de faire effectuer divers petits travaux d'entretien sur la Commune de Sécheval et charge le Maire de solliciter des devis auprès des entreprises locales de maçonnerie avant tout commencement, aux fins de comparaison de prix avec les devis déjà obtenus.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.